



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers

Question écrite n° 61006

Texte de la question

M. Henri Sicre demande M. le ministre délégué à la santé s'il serait favorable à mettre en place et promouvoir le concept d'infirmière de famille qui peut jouer un rôle clé dans la prise en charge de la santé publique. Ce concept nouveau pour la France existe déjà dans des pays voisins et a prouvé son efficacité dans l'amélioration du dépistage, la prévention de maladies et la qualité de l'environnement sanitaire des familles. L'infirmière n'est pas en concurrence avec le médecin de famille mais travaille en étroite relation avec lui pour renforcer l'efficacité de la médecine de proximité. L'OMS appuie le développement de ce concept partout en Europe et la France qui était représentée récemment à la conférence de Munich avec une cinquantaine d'autres pays a signé la déclaration finale qui en entérine le principe. Il convient donc maintenant d'en préciser le calendrier et les modalités d'application.

Données clés

Auteur : [M. Henri Sicre](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61006

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2787